

Document d'informations clés **TRADING 212**

Table des matières

FOREX - Document d'informations clés	3
MATIÈRES PREMIÈRES - Document d'informations clés	7
CONTRATS À TERME - Document d'informations clés	11
ACTIONS - Document d'informations clés	15

FOREX - Document d'informations clés

Objectif

Ce document vous fournit des informations clés sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas de matériel de marketing. Ces informations sont requises par la loi pour vous aider à comprendre la nature, le risque, les coûts et les gains et pertes potentiels de ce produit et pour vous aider à le comparer à d'autres produits.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être compliqué à comprendre.

Produit

FOREX

Trading 212 UK Ltd./Trading 212 Ltd./Trading 212 Markets Ltd.

www.trading212.com

+442037699897/+35980020111/+35725343222

Financial Conduct Authority / Commission de supervision financière / Commission des valeurs mobilières et des échanges de Chypre

Quel est le produit ?

Type

Contrat financier pour différences

Objectifs

Il s'agit d'un produit qui représente un accord entre un client et un courtier pour échanger la différence entre la valeur actuelle d'un instrument sous-jacent (action, devise, marchandise) et sa valeur future. Les CFD offrent aux traders tous les avantages et les risques liés à la possession de l'instrument sous-jacent sans pour autant le posséder. Une différence importante entre un investissement dans un CFD et un investissement direct dans l'instrument sous-jacent est que les CFD sont négociés avec un effet de levier et la vente à découvert n'est pas limitée. Les CFD ont des caractéristiques de rendement similaires à celles de l'instrument sous-jacent. Cependant, en raison de l'effet de levier, un investissement en CFD est plus risqué qu'un investissement direct dans l'instrument sous-jacent.

Investisseur de détail visé

Le type d'investisseur auprès duquel ce produit est destiné à être commercialisé est un investisseur de détail disposant de connaissances et d'une expérience suffisantes dans le trading d'instruments financiers dérivés afin de pouvoir comprendre et gérer les risques liés au trading de produits à effet de levier.

Prestations d'assurance

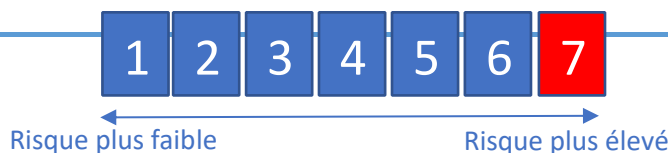
Le contrat financier pour différences n'est pas un produit d'assurance et il n'y a pas de prestations ou de coûts d'assurance liés au produit.

Durée de vie du PRIIP

Voici les circonstances dans lesquelles un CFD peut aboutir ou prendre fin :

- Le CFD terminera avec la clôture de la position du client.
- La position du client peut être clôturée par ce dernier à tout moment durant les heures d'ouverture du marché indiquées sur la plateforme de trading.
- La position du client peut être clôturée à l'initiative de la contrepartie lorsqu'il y a une utilisation excessive de la marge ou lorsque la marge de la position tombe en dessous du minimum requis tel que fixé par la contrepartie afin de protéger le client contre l'accumulation de pertes importantes qui seraient exprimées dans un solde de compte négatif.
- La position du client peut être clôturée à l'initiative de la contrepartie dans le cas où un actif sous-jacent du CFD ne se négocie plus.
- La position du client peut être clôturée à l'échéance d'un actif sous-jacent (CFD sur les contrats à terme et les matières premières)
- La position du client peut être clôturée à l'initiative de la contrepartie dans le cas où des changements dans la liquidité de l'instrument sur le marché signifient que le risque ne peut être correctement couvert.

Indicateur de risque



- L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit jusqu'à sa date d'échéance.
- L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit perde de l'argent en raison des mouvements des marchés ou parce que nous ne sommes pas en mesure de vous payer.
- Nous avons classé ce produit dans la catégorie 7 sur 7, soit la classe de risque la plus élevée.
- Cela évalue les pertes potentielles de la performance future à 7=« très haut » niveau, et de mauvaises conditions de marché sont très susceptibles d'avoir un impact sur notre capacité à vous payer.
- Soyez conscient des risques de change. Dans le cas où la devise de votre compte diffère de la devise du
- PRIIP, vous recevrez des paiements dans une devise différente, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux devises.
- Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur présenté ci-dessus.
- Ce produit n'offre aucune protection contre les performances futures du marché. Vous pouvez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.
- Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.
- Cependant, vous pourriez bénéficier d'un régime de protection des consommateurs (voir la section : Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure de vous payer). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Autres risques significatifs pour le PRIIP

Risques du marché : Vous serez exposé aux risques de mouvement des prix des actifs sous-jacents.

Perte de capital : Le trading de CFD est une activité à haut risque pour votre capital.

Risque de crédit : Dans le cas improbable où Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. venait à être insolvable, la Société pourrait ne pas pouvoir respecter ses obligations à votre égard.

Risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt : Vous serez exposé aux risques de mouvement des prix des actifs sous-jacents.

Risque de liquidité : Le manque de liquidité sur le marché pour exécuter un ordre peut avoir pour conséquence que Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. cessera de coter les CFD et/ou cessera d'entrer de nouvelles transactions CFD.

Risque de volatilité : Les marchés des CFD peuvent être très volatiles. Les mouvements brusques et soudains du prix de l'actif sous-jacent peuvent vous causer une perte ou un profit conséquent et accentué

Risque lié aux devises : Les fluctuations du taux de change influent sur vos bénéfices et pertes.

Risque lié aux modifications juridiques, réglementaires et fiscales : Les changements fiscaux et juridiques ainsi que des politiques monétaires et réglementaires peuvent avoir un effet indésirable sur la valeur de vos CFD.

Risque technique : Il y a un risque que vous ne puissiez pas accéder à la plate-forme de trading, car les systèmes informatisés sont intrinsèquement vulnérables aux perturbations et à l'échec.

Risque de contrepartie : Les CFD sont des contrats avec Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. en tant que contrepartie, les règlements et les protections de la chambre de compensation et des échanges ne s'appliquent pas au trading de CFD.

Risque lié aux devises : Les fluctuations du taux de change influent sur vos bénéfices et pertes.

Risques de fermeture forcée : Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. a le droit de liquider vos positions sans préavis dans le cas d'une insuffisance de marge suite à un effet de levier.

Scénarios de performance

Investissement : 33 EUR

Scénarios		1 jour	1 semaine	1 mois
Test de résistance	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	-1,30	-2,79	-5,50
	Rendement annuel moyen	-3,93 %	-8,45 %	-16,66 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	-0,52	-1,24	-2,55
	Rendement annuel moyen	-1,57%	-3,75 %	-7,72 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	-0,01	-0,02	-0,02
	Rendement annuel moyen	-0,03 %	-0,04 %	-0,04 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	0,52	1,23	2,61
	Rendement annuel moyen	1,57 %	3,72 %	7,90 %

Le tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer sur 1 jour (période de détention recommandée), 1 semaine et 1 mois, dans différents scénarios, en supposant que la position est basée sur une exposition notionnelle de 10 000 EUR, en tenant compte de l'effet de levier.

Les scénarios présentés illustrent les performances possibles de votre investissement. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de la performance future basée sur des résultats passés sur la façon dont la valeur de cet investissement varie et ne sont pas un indicateur exact. Ce que vous allez recevoir varie en fonction de l'évolution du marché et de la durée de conservation de l'investissement/produit.

Le test de résistance montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes, et il ne tient pas compte de la situation où nous ne sommes pas en mesure de vous payer. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres ne prennent pas en compte votre situation fiscale personnelle, qui peut aussi influencer sur la somme que vous recevez. Acheter ce produit signifie que vous pensez que le prix sous-jacent va augmenter. Votre perte maximale serait que vous perdiez la totalité de votre investissement.

Que se passe-t-il si Trading 212 UK Ltd./Trading 212 Ltd./Trading 212 Markets Ltd. est incapable de vous payer ?

Trading 212 UK Ltd.

Trading 212 UK Ltd. est membre du Régime de compensation des services financiers (Financial Services Compensation Scheme/FSCS). Vous pouvez avoir droit de recevoir une indemnisation de ce régime si vous avez une réclamation légitime à formuler contre nous en ce qui concerne les activités d'investissements et si nous ne pouvons pas remplir nos obligations. Le Régime de compensation des services financiers offre une compensation lorsqu'une entreprise autorisée n'est pas en mesure de payer les demandes d'indemnisation qui lui sont adressées, généralement parce que l'entreprise a cessé ses activités. Ces régimes ont été mis en place afin de permettre aux investisseurs de demander une indemnisation sans avoir à engager une procédure judiciaire coûteuse. La plupart des types d'entreprises de placement sont couverts à 100 % uniquement sur les premières 85 000 GBP. Plus d'informations peuvent être obtenues auprès du Régime de compensation des services financiers (FSCS) sur leur site Web : www.fscs.org.uk et en contactant le FSCS à l'adresse 10th Floor, Beaufort House, 15 St Botolph Street, London EC3A 7QU. Téléphone : Appel gratuit 0800 678 1100 ou 020 7741 4100.

Trading 212 Ltd.

Trading 212 Ltd. est membre du Fonds de compensation des investisseurs (ICF). Vous pouvez avoir droit de recevoir une indemnisation de ce régime si vous avez une réclamation légitime à formuler contre nous en ce qui concerne les activités d'investissements et si nous ne pouvons pas remplir nos obligations. Le Fonds de compensation des investisseurs offre une compensation lorsqu'une entreprise autorisée n'est pas en mesure de payer les demandes d'indemnisation qui lui sont adressées, généralement parce que l'entreprise a cessé ses activités. Ces régimes ont été mis en place afin de permettre aux investisseurs de demander une indemnisation sans avoir à engager une procédure judiciaire coûteuse. L'indemnisation de l'ICF Bulgarie est à hauteur de 90 % (mais limitée à 20 000 EUR) des fonds des clients. Plus d'informations peuvent être obtenues auprès du Régime de compensation des investisseurs sur leur site Web : <http://sfund-bg.com/en> et en contactant le Fonds de compensation des investisseurs au 31 Tsar Shisman Str., fl. 2, Sofia, Bulgarie, téléphone : +359 2 981 27 10.

Trading 212 Markets Ltd.

Trading 212 Markets Ltd. est membre du Fonds de compensation des investisseurs (ICF) pour les clients des Entreprises d'investissement chypriotes (« CIF »). Vous pouvez avoir droit de recevoir une indemnisation de ce régime si vous avez une réclamation légitime à formuler contre nous en ce qui concerne les activités d'investissements et si nous ne pouvons pas remplir nos obligations. L'ICF offre une compensation lorsqu'une entreprise autorisée n'est pas en mesure de payer les demandes

d'indemnisation qui lui sont adressées, généralement parce que l'entreprise a cessé ses activités. Ces régimes ont été mis en place afin de permettre aux investisseurs de demander une indemnisation sans avoir à engager une procédure judiciaire coûteuse. La compensation de l'ICF couvre les investissements admissibles jusqu'à 20 000 € par personne. De plus amples informations sont disponibles sur <https://www.cysec.gov.cy/en-GB/complaints/tae/information/>.

« Quels sont les coûts ? »

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous paierez sur le retour d'investissement que vous pourriez obtenir. Les coûts totaux tiennent compte des coûts ponctuels, permanents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés du produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils comprennent des pénalités potentielles de sortie anticipée. Les chiffres supposent que vous investissez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. La personne vous vendant ou vous conseillant sur ce produit peut vous facturer d'autres frais. Dans ce cas, cette personne vous fournira des informations sur ces frais et vous montrera l'impact que tous ces frais auront sur votre investissement avec le temps.

Coûts sur la durée

Investissement : 10 000 EUR

Scénarios	si vous		
	Si vous encaissez après 1 jour	encaissez après 1 semaine	si vous encaissez après 1 mois
Total des frais (position longue)	0,09 %	0,19 %	0,53 %
Incidence sur le rendement (RIY) par an	33,04 %	10,1 %	6,48 %
Coûts totaux (position courte)	0,09 %	0,19 %	0,53 %
Incidence sur le rendement (RIY) par an (EN BREF)	33,04 %	10,1 %	5,48 %

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous présente :

- l'impact chaque année des différents types de coûts sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir à la fin de la période de détention recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 %	L'impact des coûts que vous payez lors de la saisie de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous pouvez payer et vous pouvez payer moins. Ils comprennent les commissions versées lors de la saisie de votre investissement.
	Coûts de sortie	0,09 %	L'impact des coûts de sortie de votre investissement lorsqu'il arrive à maturité. Ils comprennent la propagation.
Coûts permanents	Coûts de transactions du portefeuille	0 %	L'impact des coûts de nos achats et de nos ventes des investissements sous-jacents pour le produit.
	Autres coûts permanents	0 %	L'impact des intérêts au jour le jour, facturés sur les positions CFD.
Coûts accessoires	Commissions de performance	0 %	L'impact des commissions de performance. Nous les prélevons sur votre investissement si le produit dépasse son indice de référence.
	Intérêts reportés	0 %	L'impact des intérêts reportés.

« Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer mon argent par anticipation ? »

Période de détention recommandée 1 jour

Les CFD sont des produits présentés avec un effet de levier, c'est-à-dire que les CFD offrent l'opportunité de trader avec un petit pourcentage du notionnel de l'actif sous-jacent et ainsi de participer à la performance entière du sous-jacent concerné.

Les CFD diffèrent donc des investissements classiques tels que les actions, car l'investisseur n'acquiert ou ne possède jamais réellement le titre sous-jacent, c'est-à-dire qu'il ne détient ni une participation dans une entreprise ni un autre actif corporel. Un CFD est un produit linéaire ; tous les facteurs de formation de prix des actifs sous-jacents ont également un effet sur l'évolution du prix du CFD et sont considérablement renforcés par l'effet de levier dans leurs effets de profit et de perte. Les CFD sont donc, dans une large mesure, tradés sur une base intrajournalière.

« Comment puis-je déposer une plainte ? »

Clients de Trading 212 UK Ltd.

En cas de plainte concernant tout aspect du service de Trading 212 UK Ltd., contactez tout d'abord notre équipe de service à la clientèle à l'adresse info@trading212.com ou via le chat. Notre équipe de service à la clientèle sera en mesure de répondre à la plupart des questions, mais vous pouvez également adresser une demande à notre service de conformité. Nous préférons recevoir les réclamations par écrit, le risque d'incompréhension étant moindre. Afin de contacter le service de conformité de la société, vous devez écrire à l'adresse compliance@trading212.co.uk ou : Compliance Department Trading 212 UK Ltd. 107 Cheapside London EC2V 6DN. Le service de conformité initiera nos procédures de traitement des plaintes officielles. Un résumé de notre processus interne de traitement des plaintes vous sera fourni au moment du dépôt de votre plainte et il est également disponible sur simple demande. Si par la suite, la résolution de votre réclamation ne vous donnait pas satisfaction, vous avez la possibilité d'adresser gratuitement votre plainte au service du médiateur financier, mais vous devez le faire dans les six mois suivants la date de la résolution. Si vous ne transmettez pas votre plainte à temps, le médiateur n'aura pas l'autorisation d'examiner votre plainte et ne pourra donc le faire que dans des circonstances très limitées. Par exemple, si le médiateur estime que le retard était dû à des circonstances exceptionnelles. Vous pouvez contacter le service du médiateur financier de la façon suivante : En écrivant à : Financial Ombudsman, Harbour Exchange Square, Isle of Dogs, London E14 9SR, Royaume-Uni ; téléphone de service : 0800 023 4567 ; e-mail : complaint.info@financial-ombudsman.org.uk ; site Web : www.financial-ombudsman.org.uk.

Clients de Trading 212 Ltd.

En cas de plainte concernant tout aspect du service de Trading 212 Ltd., contactez tout d'abord notre équipe de service à la clientèle à l'adresse info@trading212.com ou via le chat ou par téléphone au +359 2 448 48 50. Notre équipe de service à la clientèle sera en mesure de répondre à la plupart des questions, mais vous pouvez également adresser une demande à notre service de conformité. Nous préférons recevoir les réclamations par écrit, le risque d'incompréhension étant moindre. Afin de contacter le service de conformité de la Société, vous devez écrire à l'adresse compliance@trading212.com ou : Compliance Department Trading 212 Ltd., 3 Lachezar Stanchev Str., fl. 10, Litex tower, 1756, Sofia, Bulgarie. Le service de conformité initiera les procédures de traitement de plaintes. Un résumé de notre processus interne de traitement des plaintes vous sera fourni au moment du dépôt de votre plainte et il est également disponible sur simple demande. Si par la suite la résolution de votre réclamation ne vous donnait pas satisfaction, vous avez la possibilité d'adresser votre plainte à la Commission de supervision financière.

Clients de Trading 212 Markets Ltd.

En cas de plainte concernant tout aspect du service de Trading 212 Markets Ltd., contactez tout d'abord notre équipe de service à la clientèle à l'adresse info@trading212.com ou via le chat. Notre équipe de service à la clientèle sera en mesure de répondre à la plupart des questions, mais vous pouvez également adresser une demande à notre service de conformité. Nous préférons recevoir les réclamations par écrit, le risque d'incompréhension étant moindre. Afin de contacter le service de conformité de la Société, vous devez écrire à l'adresse compliance.cy@trading212.com ou Compliance Department Trading 212 Markets Ltd, 18 Santorinis, Mesa Geitonia, 4004, Limassol, Chypre. Le service de conformité initiera les procédures de traitement de plaintes. Un résumé de notre processus interne de traitement des plaintes vous sera fourni au moment du dépôt de votre plainte et il est également disponible sur simple demande. Si par la suite la résolution de votre réclamation reste insatisfaisante, vous avez la possibilité d'adresser votre plainte à la Commission des valeurs mobilières et des échanges de Chypre.

Autres informations pertinentes

Trading 212 UK Ltd.

Les informations présentées dans ce document doivent être lues en combinaison avec les documents juridiques et les informations contractuelles disponibles sur notre site Web <https://www.trading212.com/en/legal-documentation>.

Trading 212 UK Limited est responsable de la préparation de ce document d'information et nous sommes agréés et réglementés par la Financial Conduct Authority (la FCA) du Royaume-Uni. Notre numéro d'enregistrement auprès de la FCA est 609146. Vous pouvez vérifier ces informations dans le Registre des services financiers en consultant le site Web de la FCA : <http://register.fca.org.uk/s> ou en contactant la FCA au 0800 111 6768. La FCA est domiciliée au 12 Endeavour Square, London, E20 1JN.

Notre siège social se situe au 107 Cheapside, London, EC2V 6DN, Angleterre et nous sommes enregistrés en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro de société 08590005. Notre trading est effectué sous le nom de Trading 212. Notre site Web est www.trading212.com.

Trading 212 Ltd.

Les informations présentées dans ce document doivent être lues en combinaison avec les documents juridiques et les informations contractuelles disponibles sur notre site Web <https://www.trading212.com/en/legal-documentation?forcebgdocs=>.

Trading 212 Ltd. est responsable de la préparation de ce document d'information et nous sommes agréés et réglementés par la Commission de supervision financière (la FSC) de Bulgarie. Notre numéro d'immatriculation FSC est RG-03-0237. Vous pouvez le vérifier en consultant le site Web de la FSC : <http://www.fsc.bg/bg/> ou en contactant la FSC au +359 2 9404 999. L'adresse enregistrée de la FSC est 16 Budapeshta Str., Sofia, Bulgarie, 1000.

L'adresse de notre siège social est 3 Stanchev Str., fl. 10, Sofia, Bulgarie, 1756, et nous sommes enregistrés en Bulgarie sous le numéro de société 201659500. Notre trading est effectué sous le nom de Trading 212. Notre site Web est www.trading212.com.

Trading 212 Markets Ltd.

Les informations présentées dans ce document doivent être lues en combinaison avec les documents juridiques et les informations contractuelles disponibles sur notre site Web <https://www.trading212.com/en/legal-documentation?forcebgdocs=>.

Trading 212 Markets Ltd. est responsable de la préparation de ce document d'information et nous sommes agréés et réglementés par la Commission de supervision financière de Chypre (CySEC). Notre numéro d'immatriculation auprès de la CySEC est le 398/21. Vous pouvez le vérifier en consultant le site Web de la CySEC : <https://www.cysec.gov.cy/en-GB/entities/investment-firms/cypriot/89835/> ou en contactant la CySEC au +357 22506600. L'adresse enregistrée de la CySEC est 19 Diagorou Str. CY-1097 Nicosia.

Notre siège social est situé au 5 Amathountos Street, Piriilides Building, 4th floor, Limassol, 3105, Chypre et nous sommes enregistrés à Chypre sous le numéro d'entreprise 409763. Notre trading est effectué sous le nom de Trading 212. Notre site Web est www.trading212.com.

MATIÈRES PREMIÈRES - Document d'informations clés

Objectif

Ce document vous fournit des informations clés sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas de matériel de marketing. Ces informations sont requises par la loi pour vous aider à comprendre la nature, le risque, les coûts et les gains et pertes potentiels de ce produit et pour vous aider à le comparer à d'autres produits.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être compliqué à comprendre.

Produit

MATIÈRES PREMIÈRES

Trading 212 UK Ltd./Trading 212 Ltd./Trading 212 Markets Ltd.

www.trading212.com

+442037699897/+35980020111/+35725343222

Financial Conduct Authority / Commission de supervision financière / Commission des valeurs mobilières et des échanges de Chypre

Quel est le produit ?

Type

Contrat financier pour différences

Objectifs

Il s'agit d'un produit qui représente un accord entre un client et un courtier pour échanger la différence entre la valeur actuelle d'un instrument sous-jacent (action, devise, marchandise) et sa valeur future. Les CFD offrent aux traders tous les avantages et les risques liés à la possession de l'instrument sous-jacent sans pour autant le posséder. Une différence importante entre un investissement dans un CFD et un investissement direct dans l'instrument sous-jacent est que les CFD sont négociés avec un effet de levier et la vente à découvert n'est pas limitée. Les CFD ont des caractéristiques de rendement similaires à celles de l'instrument sous-jacent. Cependant, en raison de l'effet de levier, un investissement en CFD est plus risqué qu'un investissement direct dans l'instrument sous-jacent.

Investisseur de détail visé

Le type d'investisseur auprès duquel ce produit est destiné à être commercialisé est un investisseur de détail disposant de connaissances et d'une expérience suffisantes dans le trading d'instruments financiers dérivés afin de pouvoir comprendre et gérer les risques liés au trading de produits à effet de levier.

Prestations d'assurance

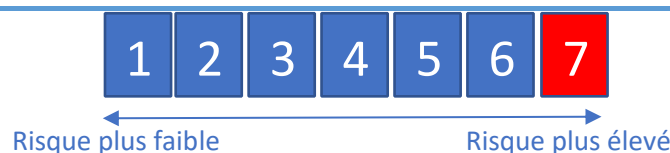
Le contrat financier pour différences n'est pas un produit d'assurance et il n'y a pas de prestations ou de coûts d'assurance liés au produit.

Durée de vie du PRIIP

Voici les circonstances dans lesquelles un CFD peut aboutir ou prendre fin :

- g) Le CFD terminera avec la clôture de la position du client.
- h) La position du client peut être clôturée par ce dernier à tout moment durant les heures d'ouverture du marché indiquées sur la plateforme de trading.
- i) La position du client peut être clôturée à l'initiative de la contrepartie lorsqu'il y a une utilisation excessive de la marge ou lorsque la marge de la position tombe en dessous du minimum requis tel que fixé par la contrepartie afin de protéger le client contre l'accumulation de pertes importantes qui seraient exprimées dans un solde de compte négatif.
- j) La position du client peut être clôturée à l'initiative de la contrepartie dans le cas où un actif sous-jacent du CFD ne se négocie plus.
- k) La position du client peut être clôturée à l'échéance d'un actif sous-jacent (CFD sur les contrats à terme et les matières premières)
- l) La position du client peut être clôturée à l'initiative de la contrepartie dans le cas où des changements dans la liquidité de l'instrument sur le marché signifient que le risque ne peut être correctement couvert.

Indicateur de risque



- L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit jusqu'à sa date d'échéance.
- L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit perde de l'argent en raison des mouvements des marchés ou parce que nous ne sommes pas en mesure de vous payer.
- Nous avons classé ce produit dans la catégorie 7 sur 7, soit la classe de risque la plus élevée.
- Cela évalue les pertes potentielles de la performance future à 7=« très haut » niveau, et de mauvaises conditions de marché sont très susceptibles d'avoir un impact sur notre capacité à vous payer.
- Soyez conscient des risques de change. Dans le cas où la devise de votre compte diffère de la devise du
- PRIIP, vous recevrez des paiements dans une devise différente, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux devises.
- Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur présenté ci-dessus.
- Ce produit n'offre aucune protection contre les performances futures du marché. Vous pouvez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.
- Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

- Cependant, vous pourriez bénéficier d'un régime de protection des consommateurs (voir la section : Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure de vous payer). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Autres risques significatifs pour le PRIIP

Risques du marché : Vous serez exposé aux risques de mouvement des prix des actifs sous-jacents.

Perte de capital : Le trading de CFD est une activité à haut risque pour votre capital.

Risque de crédit : Dans le cas improbable où Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. venait à être insolvable, la Société pourrait ne pas pouvoir respecter ses obligations à votre égard.

Risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt : Vous serez exposé aux risques de mouvement des prix des actifs sous-jacents.

Risque de liquidité : Le manque de liquidité sur le marché pour exécuter un ordre peut avoir pour conséquence que Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. cessera de coter les CFD et/ou cessera d'entrer de nouvelles transactions CFD.

Risque de volatilité : Les marchés des CFD peuvent être très volatiles. Les mouvements brusques et soudains du prix de l'actif sous-jacent peuvent vous causer une perte ou un profit conséquent et accentué

Risque lié aux devises : Les fluctuations du taux de change influent sur vos bénéfices et pertes.

Risque lié aux modifications juridiques, réglementaires et fiscales : Les changements fiscaux et juridiques ainsi que des politiques monétaires et réglementaires peuvent avoir un effet indésirable sur la valeur de vos CFD.

Risque technique : Il y a un risque que vous ne puissiez pas accéder à la plate-forme de trading, car les systèmes informatisés sont intrinsèquement vulnérables aux perturbations et à l'échec.

Risque de contrepartie : Les CFD sont des contrats avec Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. en tant que contrepartie, les règlements et les protections de la chambre de compensation et des échanges ne s'appliquent pas au trading de CFD.

Risque lié aux devises : Les fluctuations du taux de change influent sur vos bénéfices et pertes.

Risques de fermeture forcée : Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. a le droit de liquider vos positions sans préavis dans le cas d'une insuffisance de marge suite à un effet de levier.

Scénarios de performance

Investissement : 10 EUR

Scénarios		1 jour	1 semaine	1 mois
Test de résistance	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	-13,19	-27,85	-48,73
	Rendement annuel moyen	-131,90 %	-275,50 %	-487,30 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	-3,22	-8,90	-19,26
	Rendement annuel moyen	-32,20 %	-89,00 %	-192,60 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	-0,09	-0,37	-1,22
	Rendement annuel moyen	-0,90 %	-3,70 %	-12,20 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	0,52	1,23	2,61
	Rendement annuel moyen	5,20 %	12,30 %	26,10 %

Le tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer sur 1 jour (période de détention recommandée), 1 semaine et 1 mois, dans différents scénarios, en supposant que la position est basée sur une exposition notionnelle de 10 000 EUR, en tenant compte de l'effet de levier.

Les scénarios présentés illustrent les performances possibles de votre investissement. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de la performance future basée sur des résultats passés sur la façon dont la valeur de cet investissement varie et ne sont pas un indicateur exact. Ce que vous allez recevoir varie en fonction de l'évolution du marché et de la durée de conservation de l'investissement/produit.

Le test de résistance montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes, et il ne tient pas compte de la situation où nous ne sommes pas en mesure de vous payer. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres ne prennent pas en compte votre situation fiscale personnelle, qui peut aussi influencer sur la somme que vous recevez. Acheter ce produit signifie que vous pensez que le prix sous-jacent va augmenter. Votre perte maximale serait que vous perdiez la totalité de votre investissement.

Que se passe-t-il si Trading 212 UK Ltd./Trading 212 Ltd./Trading 212 Markets Ltd. est incapable de vous payer ?

Trading 212 UK Ltd.

Trading 212 UK Ltd. est membre du Régime de compensation des services financiers (Financial Services Compensation Scheme/FSCS). Vous pouvez avoir droit de recevoir une indemnisation de ce régime si vous avez une réclamation légitime à formuler contre nous en ce qui concerne les activités d'investissements et si nous ne pouvons pas remplir nos obligations. Le Régime de compensation des services financiers offre une compensation lorsqu'une entreprise autorisée n'est pas en mesure de payer les demandes d'indemnisation qui lui sont adressées, généralement parce que l'entreprise a cessé ses activités. Ces régimes ont été mis en place afin de permettre aux investisseurs de demander une indemnisation sans avoir à engager une procédure judiciaire coûteuse. La plupart des types d'entreprises de placement sont couverts à 100 % uniquement sur les premières 85 000 GBP. Plus d'informations peuvent être obtenues auprès du Régime de compensation des services financiers (FSCS) sur leur site Web : www.fscs.org.uk et en contactant le FSCS à l'adresse 10th Floor, Beaufort House, 15 St Botolph Street, London EC3A 7QU. Téléphone : Appel gratuit 0800 678 1100 ou 020 7741 4100.

Trading 212 Ltd.

Trading 212 Ltd. est membre du Fonds de compensation des investisseurs (ICF). Vous pouvez avoir droit de recevoir une indemnisation de ce régime si vous avez une réclamation légitime à formuler contre nous en ce qui concerne les activités d'investissements et si nous ne pouvons pas remplir nos obligations. Le Fonds de compensation des investisseurs offre une compensation lorsqu'une entreprise autorisée n'est pas en mesure de payer les demandes d'indemnisation qui lui sont adressées, généralement parce que l'entreprise a cessé ses activités. Ces régimes ont été mis en place afin de permettre aux investisseurs de demander une indemnisation sans avoir à engager une procédure judiciaire coûteuse. L'indemnisation de l'ICF Bulgarie est à hauteur de 90 % (mais limitée à 20 000 EUR) des fonds des clients. Plus d'informations peuvent être obtenues auprès du Régime de compensation des investisseurs sur leur site Web : <http://sfund-bg.com/en> et en contactant le Fonds de compensation des investisseurs au 31 Tsar Shisman Str., fl. 2, Sofia, Bulgarie, téléphone : +359 2 981 27 10.

Trading 212 Markets Ltd.

Trading 212 Markets Ltd. est membre du Fonds de compensation des investisseurs (ICF) pour les clients des Entreprises d'investissement chypriotes (« CIF »). Vous pouvez avoir droit de recevoir une indemnisation de ce régime si vous avez une réclamation légitime à formuler contre nous en ce qui concerne les activités d'investissements et si nous ne pouvons pas remplir nos obligations. L'ICF offre une compensation lorsqu'une entreprise autorisée n'est pas en mesure de payer les demandes d'indemnisation qui lui sont adressées, généralement parce que l'entreprise a cessé ses activités. Ces régimes ont été mis en place afin de permettre aux investisseurs de demander une indemnisation sans avoir à engager une procédure judiciaire coûteuse. La compensation de l'ICF couvre les investissements admissibles jusqu'à 20 000 € par personne. De plus amples informations sont disponibles sur <https://www.cysec.gov.cy/en-GB/complaints/tae/information/>.

« Quels sont les coûts ? »

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous paierez sur le retour d'investissement que vous pourriez obtenir. Les coûts totaux tiennent compte des coûts ponctuels, permanents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés du produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils comprennent des pénalités potentielles de sortie anticipée. Les chiffres supposent que vous investissez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. La personne vous vendant ou vous conseillant sur ce produit peut vous facturer d'autres frais. Dans ce cas, cette personne vous fournira des informations sur ces frais et vous montrera l'impact que tous ces frais auront sur votre investissement avec le temps.

Coûts sur la durée

Investissement : 10 000 EUR

Scénarios	Si vous encaissez après 1 jour	si vous encaissez après 1 semaine	si vous encaissez après 1 mois
Total des frais (position longue)	0,27 %	0,62 %	1,74 %
Incidence sur le rendement (RIY) par an	1,14 %	0,32 %	0,21 %
Coûts totaux (position courte)	0,27 %	0,62 %	1,74 %
Incidence sur le rendement (RIY) par an (EN BREF)	1,14 %	0,32 %	0,21 %

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous présente :

- l'impact chaque année des différents types de coûts sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir à la fin de la période de détention recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 %	L'impact des coûts que vous payez lors de la saisie de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous pouvez payer et vous pouvez payer moins. Ils comprennent les commissions versées lors de la saisie de votre investissement.
	Coûts de sortie	0,27 %	L'impact des coûts de sortie de votre investissement lorsqu'il arrive à maturité. Ils comprennent la propagation.
Coûts permanents	Coûts de transactions du portefeuille	0 %	L'impact des coûts de nos achats et de nos ventes des investissements sous-jacents pour le produit.
	Autres coûts permanents	0 %	L'impact des intérêts au jour le jour, facturés sur les positions CFD.
Coûts accessoires	Commissions de performance	0 %	L'impact des commissions de performance. Nous les prélevons sur votre investissement si le produit dépasse son indice de référence.
	Intérêts reportés	0 %	L'impact des intérêts reportés.

« Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer mon argent par anticipation ? »

Période de détention recommandée 1 jour

Les CFD sont des produits présentés avec un effet de levier, c'est-à-dire que les CFD offrent l'opportunité de trader avec un petit pourcentage du notionnel de l'actif sous-jacent et ainsi de participer à la performance entière du sous-jacent concerné.

Les CFD diffèrent donc des investissements classiques tels que les actions, car l'investisseur n'acquiert ou ne possède jamais réellement le titre sous-jacent, c'est-à-dire qu'il ne détient ni une participation dans une entreprise ni un autre actif corporel. Un CFD est un produit linéaire ; tous les facteurs de formation de prix des actifs sous-jacents ont également un effet sur l'évolution du prix du CFD et sont considérablement renforcés par l'effet de levier dans leurs effets de profit et de perte. Les CFD sont donc, dans une large mesure, tradés sur une base intrajournalière.

« Comment puis-je déposer une plainte ? »

Clients de Trading 212 UK Ltd.

En cas de plainte concernant tout aspect du service de Trading 212 UK Ltd., contactez tout d'abord notre équipe de service à la clientèle à l'adresse info@trading212.com ou via le chat. Notre équipe de service à la clientèle sera en mesure de répondre à la plupart des questions, mais vous pouvez également adresser une demande à notre service de conformité. Nous préférons recevoir les réclamations par écrit, le risque d'incompréhension étant moindre. Afin de contacter le service de conformité de la société, vous devez écrire à l'adresse compliance@trading212.co.uk ou : Compliance Department Trading 212 UK Ltd. 107 Cheapside London EC2V 6DN. Le service de conformité initiera nos procédures de traitement des plaintes officielles. Un résumé de notre processus interne de traitement des plaintes vous sera fourni au moment du dépôt de votre plainte et il est également disponible sur simple demande. Si par la suite, la résolution de votre réclamation ne vous donnait pas satisfaction, vous avez la possibilité d'adresser gratuitement votre plainte au service du médiateur financier, mais vous devez le faire dans les six mois suivants la date de la résolution. Si vous ne transmettez pas votre plainte à temps, le médiateur n'aura pas l'autorisation d'examiner votre plainte et ne pourra donc le faire que dans des circonstances très limitées. Par exemple, si le médiateur estime que le retard était dû à des circonstances exceptionnelles. Vous pouvez contacter le service du médiateur financier de la façon suivante : En écrivant à : Financial Ombudsman, Harbour Exchange Square, Isle of Dogs, London E14 9SR, Royaume-Uni ; téléphone de service : 0800 023 4567 ; e-mail : complaint.info@financial-ombudsman.org.uk ; site Web : www.financial-ombudsman.org.uk.

Clients de Trading 212 Ltd.

En cas de plainte concernant tout aspect du service de Trading 212 Ltd., contactez tout d'abord notre équipe de service à la clientèle à l'adresse info@trading212.com ou via le chat ou par téléphone au +359 2 448 48 50. Notre équipe de service à la clientèle sera en mesure de répondre à la plupart des questions, mais vous pouvez également adresser une demande à notre service de conformité. Nous préférons recevoir les réclamations par écrit, le risque d'incompréhension étant moindre. Afin de contacter le service de conformité de la Société, vous devez écrire à l'adresse compliance@trading212.com ou : Compliance Department Trading 212 Ltd., 3 Lachezar Stanchev Str., fl. 10, Litex tower, 1756, Sofia, Bulgarie. Le service de conformité initiera les procédures de traitement de plaintes. Un résumé de notre processus interne de traitement des plaintes vous sera fourni au moment du dépôt de votre plainte et il est également disponible sur simple demande. Si par la suite la résolution de votre réclamation ne vous donnait pas satisfaction, vous avez la possibilité d'adresser votre plainte à la Commission de supervision financière.

Clients de Trading 212 Markets Ltd.

En cas de plainte concernant tout aspect du service de Trading 212 Markets Ltd., contactez tout d'abord notre équipe de service à la clientèle à l'adresse info@trading212.com ou via le chat. Notre équipe de service à la clientèle sera en mesure de répondre à la plupart des questions, mais vous pouvez également adresser une demande à notre service de conformité. Nous préférons recevoir les réclamations par écrit, le risque d'incompréhension étant moindre. Afin de contacter le service de conformité de la Société, vous devez écrire à l'adresse compliance.cy@trading212.com ou Compliance Department Trading 212 Markets Ltd, 18 Santorinis, Mesa Geitonia, 4004, Limassol, Chypre. Le service de conformité initiera les procédures de traitement de plaintes. Un résumé de notre processus interne de traitement des plaintes vous sera fourni au moment du dépôt de votre plainte et il est également disponible sur simple demande. Si par la suite la résolution de votre réclamation reste insatisfaisante, vous avez la possibilité d'adresser votre plainte à la Commission des valeurs mobilières et des échanges de Chypre.

Autres informations pertinentes

Trading 212 UK Ltd.

Les informations présentées dans ce document doivent être lues en combinaison avec les documents juridiques et les informations contractuelles disponibles sur notre site Web <https://www.trading212.com/en/legal-documentation>.

Trading 212 UK Limited est responsable de la préparation de ce document d'information et nous sommes agréés et réglementés par la Financial Conduct Authority (la FCA) du Royaume-Uni. Notre numéro d'enregistrement auprès de la FCA est 609146. Vous pouvez vérifier ces informations dans le Registre des services financiers en consultant le site Web de la FCA : <http://register.fca.org.uk/s> ou en contactant la FCA au 0800 111 6768. La FCA est domiciliée au 12 Endeavour Square, London, E20 1JN.

Notre siège social se situe au 107 Cheapside, London, EC2V 6DN, Angleterre et nous sommes enregistrés en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro de société 08590005. Notre trading est effectué sous le nom de Trading 212. Notre site Web est www.trading212.com.

Trading 212 Ltd.

Les informations présentées dans ce document doivent être lues en combinaison avec les documents juridiques et les informations contractuelles disponibles sur notre site Web <https://www.trading212.com/en/legal-documentation?forcebgdocs=>.

Trading 212 Ltd. est responsable de la préparation de ce document d'information et nous sommes agréés et réglementés par la Commission de supervision financière (la FSC) de Bulgarie. Notre numéro d'immatriculation FSC est RG-03-0237. Vous pouvez le vérifier en consultant le site Web de la FSC : <http://www.fsc.bg/bg/> ou en contactant la FSC au +359 2 9404 999. L'adresse enregistrée de la FSC est 16 Budapeshta Str., Sofia, Bulgarie, 1000.

L'adresse de notre siège social est 3 Stanchev Str., fl. 10, Sofia, Bulgarie, 1756, et nous sommes enregistrés en Bulgarie sous le numéro de société 201659500. Notre trading est effectué sous le nom de Trading 212. Notre site Web est www.trading212.com.

Trading 212 Markets Ltd.

Les informations présentées dans ce document doivent être lues en combinaison avec les documents juridiques et les informations contractuelles disponibles sur notre site Web <https://www.trading212.com/en/legal-documentation?forcebgdocs=>.

Trading 212 Markets Ltd. est responsable de la préparation de ce document d'information et nous sommes agréés et réglementés par la Commission de supervision financière de Chypre (CySEC). Notre numéro d'immatriculation auprès de la CySEC est le 398/21. Vous pouvez le vérifier en consultant le site Web de la CySEC : <https://www.cysec.gov.cy/en-GB/entities/investment-firms/cyriot/89835/> ou en contactant la CySEC au +357 22506600. L'adresse enregistrée de la CySEC est 19 Diagorou Str. CY-1097 Nicosia.

Notre siège social est situé au 5 Amathountos Street, Piriildes Building, 4th floor, Limassol, 3105, Chypre et nous sommes enregistrés à Chypre sous le numéro d'entreprise 409763. Notre trading est effectué sous le nom de Trading 212. Notre site Web est www.trading212.com.

CONTRATS À TERME - Document d'informations clés

Objectif

Ce document vous fournit des informations clés sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas de matériel de marketing. Ces informations sont requises par la loi pour vous aider à comprendre la nature, le risque, les coûts et les gains et pertes potentiels de ce produit et pour vous aider à le comparer à d'autres produits.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être compliqué à comprendre.

Produit

CONTRATS À TERME

Trading 212 UK Ltd./Trading 212 Ltd./Trading 212 Markets Ltd.

www.trading212.com

+442037699897/+35980020111/+35725343222

Financial Conduct Authority / Commission de supervision financière / Commission des valeurs mobilières et des échanges de Chypre

Quel est le produit ?

Type

Contrat financier pour différences

Objectifs

Il s'agit d'un produit qui représente un accord entre un client et un courtier pour échanger la différence entre la valeur actuelle d'un instrument sous-jacent (action, devise, marchandise) et sa valeur future. Les CFD offrent aux traders tous les avantages et les risques liés à la possession de l'instrument sous-jacent sans pour autant le posséder. Une différence importante entre un investissement dans un CFD et un investissement direct dans l'instrument sous-jacent est que les CFD sont négociés avec un effet de levier et la vente à découvert n'est pas limitée. Les CFD ont des caractéristiques de rendement similaires à celles de l'instrument sous-jacent. Cependant, en raison de l'effet de levier, un investissement en CFD est plus risqué qu'un investissement direct dans l'instrument sous-jacent.

Investisseur de détail visé

Le type d'investisseur auprès duquel ce produit est destiné à être commercialisé est un investisseur de détail disposant de connaissances et d'une expérience suffisantes dans le trading d'instruments financiers dérivés afin de pouvoir comprendre et gérer les risques liés au trading de produits à effet de levier.

Prestations d'assurance

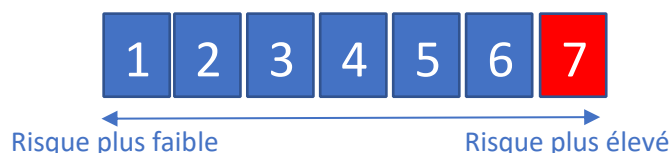
Le contrat financier pour différences n'est pas un produit d'assurance et il n'y a pas de prestations ou de coûts d'assurance liés au produit.

Durée de vie du PRIIP

Voici les circonstances dans lesquelles un CFD peut aboutir ou prendre fin :

- m) Le CFD terminera avec la clôture de la position du client.
- n) La position du client peut être clôturée par ce dernier à tout moment durant les heures d'ouverture du marché indiquées sur la plateforme de trading.
- o) La position du client peut être clôturée à l'initiative de la contrepartie lorsqu'il y a une utilisation excessive de la marge ou lorsque la marge de la position tombe en dessous du minimum requis tel que fixé par la contrepartie afin de protéger le client contre l'accumulation de pertes importantes qui seraient exprimées dans un solde de compte négatif.
- p) La position du client peut être clôturée à l'initiative de la contrepartie dans le cas où un actif sous-jacent du CFD ne se négocie plus.
- q) La position du client peut être clôturée à l'échéance d'un actif sous-jacent (CFD sur les contrats à terme et les matières premières)
- r) La position du client peut être clôturée à l'initiative de la contrepartie dans le cas où des changements dans la liquidité de l'instrument sur le marché signifient que le risque ne peut être correctement couvert.

Indicateur de risque



- L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit jusqu'à sa date d'échéance.
- L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit perde de l'argent en raison des mouvements des marchés ou parce que nous ne sommes pas en mesure de vous payer.
- Nous avons classé ce produit dans la catégorie 7 sur 7, soit la classe de risque la plus élevée.
- Cela évalue les pertes potentielles de la performance future à 7=« très haut » niveau, et de mauvaises conditions de marché sont très susceptibles d'avoir un impact sur notre capacité à vous payer.
- Soyez conscient des risques de change. Dans le cas où la devise de votre compte diffère de la devise du
- PRIIP, vous recevrez des paiements dans une devise différente, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux devises.
- Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur présenté ci-dessus.
- Ce produit n'offre aucune protection contre les performances futures du marché. Vous pouvez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.
- Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

- Cependant, vous pourriez bénéficier d'un régime de protection des consommateurs (voir la section : Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure de vous payer). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Autres risques significatifs pour le PRIIP

Risques du marché : Vous serez exposé aux risques de mouvement des prix des actifs sous-jacents.

Perte de capital : Le trading de CFD est une activité à haut risque pour votre capital.

Risque de crédit : Dans le cas improbable où Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. venait à être insolvable, la Société pourrait ne pas pouvoir respecter ses obligations à votre égard.

Risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt : Vous serez exposé aux risques de mouvement des prix des actifs sous-jacents.

Risque de liquidité : Le manque de liquidité sur le marché pour exécuter un ordre peut avoir pour conséquence que Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. cessera de coter les CFD et/ou cessera d'entrer de nouvelles transactions CFD.

Risque de volatilité : Les marchés des CFD peuvent être très volatiles. Les mouvements brusques et soudains du prix de l'actif sous-jacent peuvent vous causer une perte ou un profit conséquent et accentué

Risque lié aux devises : Les fluctuations du taux de change influent sur vos bénéfices et pertes.

Risque lié aux modifications juridiques, réglementaires et fiscales : Les changements fiscaux et juridiques ainsi que des politiques monétaires et réglementaires peuvent avoir un effet indésirable sur la valeur de vos CFD.

Risque technique : Il y a un risque que vous ne puissiez pas accéder à la plate-forme de trading, car les systèmes informatisés sont intrinsèquement vulnérables aux perturbations et à l'échec.

Risque de contrepartie : Les CFD sont des contrats avec Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. en tant que contrepartie, les règlements et les protections de la chambre de compensation et des échanges ne s'appliquent pas au trading de CFD.

Risque lié aux devises : Les fluctuations du taux de change influent sur vos bénéfices et pertes.

Risques de fermeture forcée : Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. a le droit de liquider vos positions sans préavis dans le cas d'une insuffisance de marge suite à un effet de levier.

Scénarios de performance

Investissement : 10 EUR

Scénarios		1 jour	1 semaine	1 mois
Test de résistance	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	-6,61	-12,17	-22,28
	Rendement annuel moyen	-66,1 %	-121,70 %	-222,80 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	-1,47	-4,15	-8,50
	Rendement annuel moyen	-14,70 %	-41,50 %	-85,00 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	-0,04	0,06	-0,08
	Rendement annuel moyen	-0,40 %	0,60 %	-0,80 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	1,53	3,91	8,59
	Rendement annuel moyen	15,30 %	39,10 %	85,90 %

Le tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer sur 1 jour (période de détention recommandée), 1 semaine et 1 mois, dans différents scénarios, en supposant que la position est basée sur une exposition notionnelle de 10 000 EUR, en tenant compte de l'effet de levier.

Les scénarios présentés illustrent les performances possibles de votre investissement. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de la performance future basée sur des résultats passés sur la façon dont la valeur de cet investissement varie et ne sont pas un indicateur exact. Ce que vous allez recevoir varie en fonction de l'évolution du marché et de la durée de conservation de l'investissement/produit.

Le test de résistance montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes, et il ne tient pas compte de la situation où nous ne sommes pas en mesure de vous payer. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres ne prennent pas en compte votre situation fiscale personnelle, qui peut aussi influencer sur la somme que vous recevez. Acheter ce produit signifie que vous pensez que le prix sous-jacent va augmenter. Votre perte maximale serait que vous perdiez la totalité de votre investissement.

Que se passe-t-il si Trading 212 UK Ltd./Trading 212 Ltd./Trading 212 Markets Ltd. est incapable de vous payer ?

Trading 212 UK Ltd.

Trading 212 UK Ltd. est membre du Régime de compensation des services financiers (Financial Services Compensation Scheme/FSCS). Vous pouvez avoir droit de recevoir une indemnisation de ce régime si vous avez une réclamation légitime à formuler contre nous en ce qui concerne les activités d'investissements et si nous ne pouvons pas remplir nos obligations. Le Régime de compensation des services financiers offre une compensation lorsqu'une entreprise autorisée n'est pas en mesure de payer les demandes d'indemnisation qui lui sont adressées, généralement parce que l'entreprise a cessé ses activités. Ces régimes ont été mis en place afin de permettre aux investisseurs de demander une indemnisation sans avoir à engager une procédure judiciaire coûteuse. La plupart des types d'entreprises de placement sont couverts à 100 % uniquement sur les premières 85 000 GBP. Plus d'informations peuvent être obtenues auprès du Régime de compensation des services financiers (FSCS) sur leur site Web : www.fscs.org.uk et en contactant le FSCS à l'adresse 10th Floor, Beaufort House, 15 St Botolph Street, London EC3A 7QU. Téléphone : Appel gratuit 0800 678 1100 ou 020 7741 4100.

Trading 212 Ltd.

Trading 212 Ltd. est membre du Fonds de compensation des investisseurs (ICF). Vous pouvez avoir droit de recevoir une indemnisation de ce régime si vous avez une réclamation légitime à formuler contre nous en ce qui concerne les activités d'investissements et si nous ne pouvons pas remplir nos obligations. Le Fonds de compensation des investisseurs offre une compensation lorsqu'une entreprise autorisée n'est pas en mesure de payer les demandes d'indemnisation qui lui sont adressées, généralement parce que l'entreprise a cessé ses activités. Ces régimes ont été mis en place afin de permettre aux investisseurs de demander une indemnisation sans avoir à engager une procédure judiciaire coûteuse. L'indemnisation de l'ICF Bulgarie est à hauteur de 90 % (mais limitée à 20 000 EUR) des fonds des clients. Plus d'informations peuvent être obtenues auprès du Régime de compensation des investisseurs sur leur site Web : <http://sfund-bg.com/en> et en contactant le Fonds de compensation des investisseurs au 31 Tsar Shisman Str., fl. 2, Sofia, Bulgarie, téléphone : +359 2 981 27 10.

Trading 212 Markets Ltd.

Trading 212 Markets Ltd. est membre du Fonds de compensation des investisseurs (ICF) pour les clients des Entreprises d'investissement chypriotes (« CIF »). Vous pouvez avoir droit de recevoir une indemnisation de ce régime si vous avez une réclamation légitime à formuler contre nous en ce qui concerne les activités d'investissements et si nous ne pouvons pas remplir nos obligations. L'ICF offre une compensation lorsqu'une entreprise autorisée n'est pas en mesure de payer les demandes d'indemnisation qui lui sont adressées, généralement parce que l'entreprise a cessé ses activités. Ces régimes ont été mis en place afin de permettre aux investisseurs de demander une indemnisation sans avoir à engager une procédure judiciaire coûteuse. La compensation de l'ICF couvre les investissements admissibles jusqu'à 20 000 € par personne. De plus amples informations sont disponibles sur <https://www.cysec.gov.cy/en-GB/complaints/tae/information/>.

« Quels sont les coûts ? »

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous paierez sur le retour d'investissement que vous pourriez obtenir. Les coûts totaux tiennent compte des coûts ponctuels, permanents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés du produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils comprennent des pénalités potentielles de sortie anticipée. Les chiffres supposent que vous investissez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. La personne vous vendant ou vous conseillant sur ce produit peut vous facturer d'autres frais. Dans ce cas, cette personne vous fournira des informations sur ces frais et vous montrera l'impact que tous ces frais auront sur votre investissement avec le temps.

Coûts sur la durée

Investissement : 10 000 EUR

Scénarios	Si vous encaissez après 1 jour	si vous encaissez après 1 semaine	si vous encaissez après 1 mois
Total des frais (position longue)	0,05 %	0,18 %	0,61 %
Incidence sur le rendement (RIY) par an	19,89 %	9,71 %	7,53 %
Coûts totaux (position courte)	0,05 %	0,18 %	0,61 %
Incidence sur le rendement (RIY) par an (EN BREF)	19,89 %	9,71 %	7,53 %

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous présente :

- l'impact chaque année des différents types de coûts sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir à la fin de la période de détention recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 %	L'impact des coûts que vous payez lors de la saisie de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous pouvez payer et vous pouvez payer moins. Ils comprennent les commissions versées lors de la saisie de votre investissement.
	Coûts de sortie	0,05 %	L'impact des coûts de sortie de votre investissement lorsqu'il arrive à maturité. Ils comprennent la propagation.
Coûts permanents	Coûts de transactions du portefeuille	0 %	L'impact des coûts de nos achats et de nos ventes des investissements sous-jacents pour le produit.
	Autres coûts permanents	0 %	L'impact des intérêts au jour le jour, facturés sur les positions CFD.
Coûts accessoires	Commissions de performance	0 %	L'impact des commissions de performance. Nous les prélevons sur votre investissement si le produit dépasse son indice de référence.
	Intérêts reportés	0 %	L'impact des intérêts reportés.

« Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer mon argent par anticipation ? »

Période de détention recommandée 1 jour

Les CFD sont des produits présentés avec un effet de levier, c'est-à-dire que les CFD offrent l'opportunité de trader avec un petit pourcentage du notionnel de l'actif sous-jacent et ainsi de participer à la performance entière du sous-jacent concerné.

Les CFD diffèrent donc des investissements classiques tels que les actions, car l'investisseur n'acquiert ou ne possède jamais réellement le titre sous-jacent, c'est-à-dire qu'il ne détient ni une participation dans une entreprise ni un autre actif corporel. Un CFD est un produit linéaire ; tous les facteurs de formation de prix des actifs sous-jacents ont également un effet sur l'évolution du prix du CFD et sont considérablement renforcés par l'effet de levier dans leurs effets de profit et de perte. Les CFD sont donc, dans une large mesure, tradés sur une base intrajournalière.

« Comment puis-je déposer une plainte ? »

Clients de Trading 212 UK Ltd.

En cas de plainte concernant tout aspect du service de Trading 212 UK Ltd., contactez tout d'abord notre équipe de service à la clientèle à l'adresse info@trading212.com ou via le chat. Notre équipe de service à la clientèle sera en mesure de répondre à la plupart des questions, mais vous pouvez également adresser une demande à notre service de conformité. Nous préférons recevoir les réclamations par écrit, le risque d'incompréhension étant moindre. Afin de contacter le service de conformité de la société, vous devez écrire à l'adresse compliance@trading212.co.uk ou : Compliance Department Trading 212 UK Ltd. 107 Cheapside London EC2V 6DN. Le service de conformité initiera nos procédures de traitement des plaintes officielles. Un résumé de notre processus interne de traitement des plaintes vous sera fourni au moment du dépôt de votre plainte et il est également disponible sur simple demande. Si par la suite, la résolution de votre réclamation ne vous donnait pas satisfaction, vous avez la possibilité d'adresser gratuitement votre plainte au service du médiateur financier, mais vous devez le faire dans les six mois suivants la date de la résolution. Si vous ne transmettez pas votre plainte à temps, le médiateur n'aura pas l'autorisation d'examiner votre plainte et ne pourra donc le faire que dans des circonstances très limitées. Par exemple, si le médiateur estime que le retard était dû à des circonstances exceptionnelles. Vous pouvez contacter le service du médiateur financier de la façon suivante : En écrivant à : Financial Ombudsman, Harbour Exchange Square, Isle of Dogs, London E14 9SR, Royaume-Uni ; téléphone de service : 0800 023 4567 ; e-mail : complaint.info@financial-ombudsman.org.uk ; site Web : www.financial-ombudsman.org.uk.

Clients de Trading 212 Ltd.

En cas de plainte concernant tout aspect du service de Trading 212 Ltd., contactez tout d'abord notre équipe de service à la clientèle à l'adresse info@trading212.com ou via le chat ou par téléphone au +359 2 448 48 50. Notre équipe de service à la clientèle sera en mesure de répondre à la plupart des questions, mais vous pouvez également adresser une demande à notre service de conformité. Nous préférons recevoir les réclamations par écrit, le risque d'incompréhension étant moindre. Afin de contacter le service de conformité de la Société, vous devez écrire à l'adresse compliance@trading212.com ou : Compliance Department Trading 212 Ltd., 3 Lachezar Stanchev Str., fl. 10, Litex tower, 1756, Sofia, Bulgarie. Le service de conformité initiera les procédures de traitement de plaintes. Un résumé de notre processus interne de traitement des plaintes vous sera fourni au moment du dépôt de votre plainte et il est également disponible sur simple demande. Si par la suite la résolution de votre réclamation ne vous donnait pas satisfaction, vous avez la possibilité d'adresser votre plainte à la Commission de supervision financière.

Clients de Trading 212 Markets Ltd.

En cas de plainte concernant tout aspect du service de Trading 212 Markets Ltd., contactez tout d'abord notre équipe de service à la clientèle à l'adresse info@trading212.com ou via le chat. Notre équipe de service à la clientèle sera en mesure de répondre à la plupart des questions, mais vous pouvez également adresser une demande à notre service de conformité. Nous préférons recevoir les réclamations par écrit, le risque d'incompréhension étant moindre. Afin de contacter le service de conformité de la Société, vous devez écrire à l'adresse compliance.cy@trading212.com ou Compliance Department Trading 212 Markets Ltd, 18 Santorinis, Mesa Geitonia, 4004, Limassol, Chypre. Le service de conformité initiera les procédures de traitement de plaintes. Un résumé de notre processus interne de traitement des plaintes vous sera fourni au moment du dépôt de votre plainte et il est également disponible sur simple demande. Si par la suite la résolution de votre réclamation reste insatisfaisante, vous avez la possibilité d'adresser votre plainte à la Commission des valeurs mobilières et des échanges de Chypre.

Autres informations pertinentes

Trading 212 UK Ltd.

Les informations présentées dans ce document doivent être lues en combinaison avec les documents juridiques et les informations contractuelles disponibles sur notre site Web <https://www.trading212.com/en/legal-documentation>.

Trading 212 UK Limited est responsable de la préparation de ce document d'information et nous sommes agréés et réglementés par la Financial Conduct Authority (la FCA) du Royaume-Uni. Notre numéro d'enregistrement auprès de la FCA est 609146. Vous pouvez vérifier ces informations dans le Registre des services financiers en consultant le site Web de la FCA : <http://register.fca.org.uk/s> ou en contactant la FCA au 0800 111 6768. La FCA est domiciliée au 12 Endeavour Square, London, E20 1JN.

Notre siège social se situe au 107 Cheapside, London, EC2V 6DN, Angleterre et nous sommes enregistrés en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro de société 08590005. Notre trading est effectué sous le nom de Trading 212. Notre site Web est www.trading212.com.

Trading 212 Ltd.

Les informations présentées dans ce document doivent être lues en combinaison avec les documents juridiques et les informations contractuelles disponibles sur notre site Web <https://www.trading212.com/en/legal-documentation?forcebgdocs=>.

Trading 212 Ltd. est responsable de la préparation de ce document d'information et nous sommes agréés et réglementés par la Commission de supervision financière (la FSC) de Bulgarie. Notre numéro d'immatriculation FSC est RG-03-0237. Vous pouvez le vérifier en consultant le site Web de la FSC : <http://www.fsc.bg/bg/> ou en contactant la FSC au +359 2 9404 999. L'adresse enregistrée de la FSC est 16 Budapeshta Str., Sofia, Bulgarie, 1000.

L'adresse de notre siège social est 3 Stanchev Str., fl. 10, Sofia, Bulgarie, 1756, et nous sommes enregistrés en Bulgarie sous le numéro de société 201659500. Notre trading est effectué sous le nom de Trading 212. Notre site Web est www.trading212.com.

Trading 212 Markets Ltd.

Les informations présentées dans ce document doivent être lues en combinaison avec les documents juridiques et les informations contractuelles disponibles sur notre site Web <https://www.trading212.com/en/legal-documentation?forcebgdocs=>.

Trading 212 Markets Ltd. est responsable de la préparation de ce documentation d'information et nous sommes agréés et réglementés par la Commission de supervision financière de Chypre (CySEC). Notre numéro d'immatriculation auprès de la CySEC est le 398/21. Vous pouvez le vérifier en consultant le site Web de la CySEC : <https://www.cysec.gov.cy/en-GB/entities/investment-firms/cyriot/89835/> ou en contactant la CySEC au +357 22506600. L'adresse enregistrée de la CySEC est 19 Diagorou Str. CY-1097 Nicosia.

Notre siège social est situé au 5 Amathountos Street, Piriildes Building, 4th floor, Limassol, 3105, Chypre et nous sommes enregistrés à Chypre sous le numéro d'entreprise 409763. Notre trading est effectué sous le nom de Trading 212. Notre site Web est www.trading212.com.

ACTIONS - Document d'informations clés

Objectif

Ce document vous fournit des informations clés sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas de matériel de marketing. Ces informations sont requises par la loi pour vous aider à comprendre la nature, le risque, les coûts et les gains et pertes potentiels de ce produit et pour vous aider à le comparer à d'autres produits.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être compliqué à comprendre.

Produit

ACTIONS

Trading 212 UK Ltd./Trading 212 Ltd./Trading 212 Markets Ltd.

www.trading212.com

+442037699897/+35980020111/+35725343222

Financial Conduct Authority / Commission de supervision financière / Commission des valeurs mobilières et des échanges de Chypre

Quel est le produit ?

Type

Contrat financier pour différences

Objectifs

Il s'agit d'un produit qui représente un accord entre un client et un courtier pour échanger la différence entre la valeur actuelle d'un instrument sous-jacent (action, devise, marchandise) et sa valeur future. Les CFD offrent aux traders tous les avantages et les risques liés à la possession de l'instrument sous-jacent sans pour autant le posséder. Une différence importante entre un investissement dans un CFD et un investissement direct dans l'instrument sous-jacent est que les CFD sont négociés avec un effet de levier et la vente à découvert n'est pas limitée. Les CFD ont des caractéristiques de rendement similaires à celles de l'instrument sous-jacent. Cependant, en raison de l'effet de levier, un investissement en CFD est plus risqué qu'un investissement direct dans l'instrument sous-jacent.

Investisseur de détail visé

Le type d'investisseur auprès duquel ce produit est destiné à être commercialisé est un investisseur de détail disposant de connaissances et d'une expérience suffisantes dans le trading d'instruments financiers dérivés afin de pouvoir comprendre et gérer les risques liés au trading de produits à effet de levier.

Prestations d'assurance

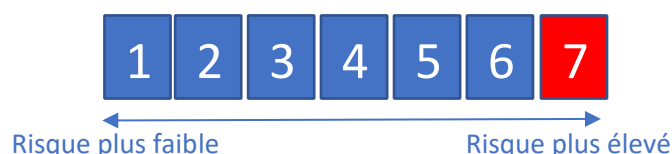
Le contrat financier pour différences n'est pas un produit d'assurance et il n'y a pas de prestations ou de coûts d'assurance liés au produit.

Durée de vie du PRIIP

Voici les circonstances dans lesquelles un CFD peut aboutir ou prendre fin :

- s) Le CFD terminera avec la clôture de la position du client.
- t) La position du client peut être clôturée par ce dernier à tout moment durant les heures d'ouverture du marché indiquées sur la plateforme de trading.
- u) La position du client peut être clôturée à l'initiative de la contrepartie lorsqu'il y a une utilisation excessive de la marge ou lorsque la marge de la position tombe en dessous du minimum requis tel que fixé par la contrepartie afin de protéger le client contre l'accumulation de pertes importantes qui seraient exprimées dans un solde de compte négatif.
- v) La position du client peut être clôturée à l'initiative de la contrepartie dans le cas où un actif sous-jacent du CFD ne se négocie plus.
- w) La position du client peut être clôturée à l'échéance d'un actif sous-jacent (CFD sur les contrats à terme et les matières premières)
- x) La position du client peut être clôturée à l'initiative de la contrepartie dans le cas où des changements dans la liquidité de l'instrument sur le marché signifient que le risque ne peut être correctement couvert.

Indicateur de risque



- L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit jusqu'à sa date d'échéance.
- L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit perde de l'argent en raison des mouvements des marchés ou parce que nous ne sommes pas en mesure de vous payer.
- Nous avons classé ce produit dans la catégorie 7 sur 7, soit la classe de risque la plus élevée.
- Cela évalue les pertes potentielles de la performance future à 7=« très haut » niveau, et de mauvaises conditions de marché sont très susceptibles d'avoir un impact sur notre capacité à vous payer.
- Soyez conscient des risques de change. Dans le cas où la devise de votre compte diffère de la devise du
- PRIIP, vous recevrez des paiements dans une devise différente, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux devises.
- Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur présenté ci-dessus.
- Ce produit n'offre aucune protection contre les performances futures du marché. Vous pouvez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.
- Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

- Cependant, vous pourriez bénéficier d'un régime de protection des consommateurs (voir la section : Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure de vous payer). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Autres risques significatifs pour le PRIIP

Risques du marché : Vous serez exposé aux risques de mouvement des prix des actifs sous-jacents.

Perte de capital : Le trading de CFD est une activité à haut risque pour votre capital.

Risque de crédit : Dans le cas improbable où Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. venait à être insolvable, la Société pourrait ne pas pouvoir respecter ses obligations à votre égard.

Risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt : Vous serez exposé aux risques de mouvement des prix des actifs sous-jacents.

Risque de liquidité : Le manque de liquidité sur le marché pour exécuter un ordre peut avoir pour conséquence que Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. cessera de coter les CFD et/ou cessera d'entrer de nouvelles transactions CFD.

Risque de volatilité : Les marchés des CFD peuvent être très volatiles. Les mouvements brusques et soudains du prix de l'actif sous-jacent peuvent vous causer une perte ou un profit conséquent et accentué

Risque lié aux devises : Les fluctuations du taux de change influent sur vos bénéfices et pertes.

Risque lié aux modifications juridiques, réglementaires et fiscales : Les changements fiscaux et juridiques ainsi que des politiques monétaires et réglementaires peuvent avoir un effet indésirable sur la valeur de vos CFD.

Risque technique : Il y a un risque que vous ne puissiez pas accéder à la plate-forme de trading, car les systèmes informatisés sont intrinsèquement vulnérables aux perturbations et à l'échec.

Risque de contrepartie : Les CFD sont des contrats avec Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. en tant que contrepartie, les règlements et les protections de la chambre de compensation et des échanges ne s'appliquent pas au trading de CFD.

Risque lié aux devises : Les fluctuations du taux de change influent sur vos bénéfices et pertes.

Risques de fermeture forcée : Trading 212 UK Ltd. / Trading 212 Ltd. a le droit de liquider vos positions sans préavis dans le cas d'une insuffisance de marge suite à un effet de levier.

Scénarios de performance

Investissement : 5 EUR

Scénarios		1 jour	1 semaine	1 mois
Test de résistance	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	-9,73	-19,69	-35,67
	Rendement annuel moyen	-194,60 %	-393,80 %	-713,40 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	-3,44	-8,99	-18,57
	Rendement annuel moyen	-68,80 %	-179,80 %	-371,40 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	-0,19	-0,37	-1,32
	Rendement annuel moyen	-3,80 %	-7,40 %	-26,40 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez recevoir après déductions	4,04	9,53	20,00
	Rendement annuel moyen	60,80 %	190,60 %	400 %

Le tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer sur 1 jour (période de détention recommandée), 1 semaine et 1 mois, dans différents scénarios, en supposant que la position est basée sur une exposition notionnelle de 10 000 EUR, en tenant compte de l'effet de levier.

Les scénarios présentés illustrent les performances possibles de votre investissement. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de la performance future basée sur des résultats passés sur la façon dont la valeur de cet investissement varie et ne sont pas un indicateur exact. Ce que vous allez recevoir varie en fonction de l'évolution du marché et de la durée de conservation de l'investissement/produit.

Le test de résistance montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes, et il ne tient pas compte de la situation où nous ne sommes pas en mesure de vous payer. Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres ne prennent pas en compte votre situation fiscale personnelle, qui peut aussi influencer sur la somme que vous recevez. Acheter ce produit signifie que vous pensez que le prix sous-jacent va augmenter. Votre perte maximale serait que vous perdiez la totalité de votre investissement.

Que se passe-t-il si Trading 212 UK Ltd./Trading 212 Ltd./Trading 212 Markets Ltd. est incapable de vous payer ?

Trading 212 UK Ltd.

Trading 212 UK Ltd. est membre du Régime de compensation des services financiers (Financial Services Compensation Scheme/FSCS). Vous pouvez avoir droit de recevoir une indemnisation de ce régime si vous avez une réclamation légitime à formuler contre nous en ce qui concerne les activités d'investissements et si nous ne pouvons pas remplir nos obligations. Le Régime de compensation des services financiers offre une compensation lorsqu'une entreprise autorisée n'est pas en mesure de payer les demandes d'indemnisation qui lui sont adressées, généralement parce que l'entreprise a cessé ses activités. Ces régimes ont été mis en place afin de permettre aux investisseurs de demander une indemnisation sans avoir à engager une procédure judiciaire coûteuse. La plupart des types d'entreprises de placement sont couverts à 100 % uniquement sur les premières 85 000 GBP. Plus d'informations peuvent être obtenues auprès du Régime de compensation des services financiers (FSCS) sur leur site Web : www.fscs.org.uk et en contactant le FSCS à l'adresse 10th Floor, Beaufort House, 15 St Botolph Street, London EC3A 7QU. Téléphone : Appel gratuit 0800 678 1100 ou 020 7741 4100.

Trading 212 Ltd.

Trading 212 Ltd. est membre du Fonds de compensation des investisseurs (ICF). Vous pouvez avoir droit de recevoir une indemnisation de ce régime si vous avez une réclamation légitime à formuler contre nous en ce qui concerne les activités d'investissements et si nous ne pouvons pas remplir nos obligations. Le Fonds de compensation des investisseurs offre une compensation lorsqu'une entreprise autorisée n'est pas en mesure de payer les demandes d'indemnisation qui lui sont adressées, généralement parce que l'entreprise a cessé ses activités. Ces régimes ont été mis en place afin de permettre aux investisseurs de demander une indemnisation sans avoir à engager une procédure judiciaire coûteuse. L'indemnisation de l'ICF Bulgarie est à hauteur de 90 % (mais limitée à 20 000 EUR) des fonds des clients. Plus d'informations peuvent être obtenues auprès du Régime de compensation des investisseurs sur leur site Web : <http://sfund-bg.com/en> et en contactant le Fonds de compensation des investisseurs au 31 Tsar Shisman Str., fl. 2, Sofia, Bulgarie, téléphone : +359 2 981 27 10.

Trading 212 Markets Ltd.

Trading 212 Markets Ltd. est membre du Fonds de compensation des investisseurs (ICF) pour les clients des Entreprises d'investissement chypriotes (« CIF »). Vous pouvez avoir droit de recevoir une indemnisation de ce régime si vous avez une réclamation légitime à formuler contre nous en ce qui concerne les activités d'investissements et si nous ne pouvons pas remplir nos obligations. L'ICF offre une compensation lorsqu'une entreprise autorisée n'est pas en mesure de payer les demandes d'indemnisation qui lui sont adressées, généralement parce que l'entreprise a cessé ses activités. Ces régimes ont été mis en place afin de permettre aux investisseurs de demander une indemnisation sans avoir à engager une procédure judiciaire coûteuse. La compensation de l'ICF couvre les investissements admissibles jusqu'à 20 000 € par personne. De plus amples informations sont disponibles sur <https://www.cysec.gov.cy/en-GB/complaints/tae/information/>.

« Quels sont les coûts ? »

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous paierez sur le retour d'investissement que vous pourriez obtenir. Les coûts totaux tiennent compte des coûts ponctuels, permanents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés du produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils comprennent des pénalités potentielles de sortie anticipée. Les chiffres supposent que vous investissez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. La personne vous vendant ou vous conseillant sur ce produit peut vous facturer d'autres frais. Dans ce cas, cette personne vous fournira des informations sur ces frais et vous montrera l'impact que tous ces frais auront sur votre investissement avec le temps.

Coûts sur la durée

Investissement : 10 000 EUR

Scénarios	Si vous	si vous	si vous
	encaissez après 1 jour	encaissez après 1 semaine	encaissez après 1 mois
Total des frais (position longue)	0,43 %	0,71 %	1,60 %
Incidence sur le rendement (RIY) par an	160,30 %	37,09 %	19,54 %
Coûts totaux (position courte)	0,43 %	0,71 %	1,60 %
Incidence sur le rendement (RIY) par an (EN BREF)	160,30 %	37,09 %	19,54 %

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous présente :

- l'impact chaque année des différents types de coûts sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir à la fin de la période de détention recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 %	L'impact des coûts que vous payez lors de la saisie de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous pouvez payer et vous pouvez payer moins. Ils comprennent les commissions versées lors de la saisie de votre investissement.
	Coûts de sortie	0,43 %	L'impact des coûts de sortie de votre investissement lorsqu'il arrive à maturité. Ils comprennent la propagation.
Coûts permanents	Coûts de transactions du portefeuille	0 %	L'impact des coûts de nos achats et de nos ventes des investissements sous-jacents pour le produit.
	Autres coûts permanents	0 %	L'impact des intérêts au jour le jour, facturés sur les positions CFD.
Coûts accessoires	Commissions de performance	0 %	L'impact des commissions de performance. Nous les prélevons sur votre investissement si le produit dépasse son indice de référence.
	Intérêts reportés	0 %	L'impact des intérêts reportés.

« Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer mon argent par anticipation ? »

Période de détention recommandée 1 jour

Les CFD sont des produits présentés avec un effet de levier, c'est-à-dire que les CFD offrent l'opportunité de trader avec un petit pourcentage du notionnel de l'actif sous-jacent et ainsi de participer à la performance entière du sous-jacent concerné.

Les CFD diffèrent donc des investissements classiques tels que les actions, car l'investisseur n'acquiert ou ne possède jamais réellement le titre sous-jacent, c'est-à-dire qu'il ne détient ni une participation dans une entreprise ni un autre actif corporel. Un CFD est un produit linéaire ; tous les facteurs de formation de prix des actifs sous-jacents ont également un effet sur l'évolution du prix du CFD et sont considérablement renforcés par l'effet de levier dans leurs effets de profit et de perte. Les CFD sont donc, dans une large mesure, tradés sur une base intrajournalière.

« Comment puis-je déposer une plainte ? »

Clients de Trading 212 UK Ltd.

En cas de plainte concernant tout aspect du service de Trading 212 UK Ltd., contactez tout d'abord notre équipe de service à la clientèle à l'adresse info@trading212.com ou via le chat. Notre équipe de service à la clientèle sera en mesure de répondre à la plupart des questions, mais vous pouvez également adresser une demande à notre service de conformité. Nous préférons recevoir les réclamations par écrit, le risque d'incompréhension étant moindre. Afin de contacter le service de conformité de la société, vous devez écrire à l'adresse compliance@trading212.co.uk ou : Compliance Department Trading 212 UK Ltd. 107 Cheapside London EC2V 6DN. Le service de conformité initiera nos procédures de traitement des plaintes officielles. Un résumé de notre processus interne de traitement des plaintes vous sera fourni au moment du dépôt de votre plainte et il est également disponible sur simple demande. Si par la suite, la résolution de votre réclamation ne vous donnait pas satisfaction, vous avez la possibilité d'adresser gratuitement votre plainte au service du médiateur financier, mais vous devez le faire dans les six mois suivants la date de la résolution. Si vous ne transmettez pas votre plainte à temps, le médiateur n'aura pas l'autorisation d'examiner votre plainte et ne pourra donc le faire que dans des circonstances très limitées. Par exemple, si le médiateur estime que le retard était dû à des circonstances exceptionnelles. Vous pouvez contacter le service du médiateur financier de la façon suivante : En écrivant à : Financial Ombudsman, Harbour Exchange Square, Isle of Dogs, London E14 9SR, Royaume-Uni ; téléphone de service : 0800 023 4567 ; e-mail : complaint.info@financial-ombudsman.org.uk ; site Web : www.financial-ombudsman.org.uk.

Clients de Trading 212 Ltd.

En cas de plainte concernant tout aspect du service de Trading 212 Ltd., contactez tout d'abord notre équipe de service à la clientèle à l'adresse info@trading212.com ou via le chat ou par téléphone au +359 2 448 48 50. Notre équipe de service à la clientèle sera en mesure de répondre à la plupart des questions, mais vous pouvez également adresser une demande à notre service de conformité. Nous préférons recevoir les réclamations par écrit, le risque d'incompréhension étant moindre. Afin de contacter le service de conformité de la Société, vous devez écrire à l'adresse compliance@trading212.com ou : Compliance Department Trading 212 Ltd., 3 Lachezar Stanchev Str., fl. 10, Litex tower, 1756, Sofia, Bulgarie. Le service de conformité initiera les procédures de traitement de plaintes. Un résumé de notre processus interne de traitement des plaintes vous sera fourni au moment du dépôt de votre plainte et il est également disponible sur simple demande. Si par la suite la résolution de votre réclamation ne vous donnait pas satisfaction, vous avez la possibilité d'adresser votre plainte à la Commission de supervision financière.

Clients de Trading 212 Markets Ltd.

En cas de plainte concernant tout aspect du service de Trading 212 Markets Ltd., contactez tout d'abord notre équipe de service à la clientèle à l'adresse info@trading212.com ou via le chat. Notre équipe de service à la clientèle sera en mesure de répondre à la plupart des questions, mais vous pouvez également adresser une demande à notre service de conformité. Nous préférons recevoir les réclamations par écrit, le risque d'incompréhension étant moindre. Afin de contacter le service de conformité de la Société, vous devez écrire à l'adresse compliance.cy@trading212.com ou Compliance Department Trading 212 Markets Ltd, 18 Santorinis, Mesa Geitonia, 4004, Limassol, Chypre. Le service de conformité initiera les procédures de traitement de plaintes. Un résumé de notre processus interne de traitement des plaintes vous sera fourni au moment du dépôt de votre plainte et il est également disponible sur simple demande. Si par la suite la résolution de votre réclamation reste insatisfaisante, vous avez la possibilité d'adresser votre plainte à la Commission des valeurs mobilières et des échanges de Chypre.

Autres informations pertinentes

Trading 212 UK Ltd.

Les informations présentées dans ce document doivent être lues en combinaison avec les documents juridiques et les informations contractuelles disponibles sur notre site Web <https://www.trading212.com/en/legal-documentation>.

Trading 212 UK Limited est responsable de la préparation de ce document d'information et nous sommes agréés et réglementés par la Financial Conduct Authority (la FCA) du Royaume-Uni. Notre numéro d'enregistrement auprès de la FCA est 609146. Vous pouvez vérifier ces informations dans le Registre des services financiers en consultant le site Web de la FCA : <http://register.fca.org.uk/s> ou en contactant la FCA au 0800 111 6768. La FCA est domiciliée au 12 Endeavour Square, London, E20 1JN.

Notre siège social se situe au 107 Cheapside, London, EC2V 6DN, Angleterre et nous sommes enregistrés en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro de société 08590005. Notre trading est effectué sous le nom de Trading 212. Notre site Web est www.trading212.com.

Trading 212 Ltd.

Les informations présentées dans ce document doivent être lues en combinaison avec les documents juridiques et les informations contractuelles disponibles sur notre site Web <https://www.trading212.com/en/legal-documentation?forcebgdocs=>.

Trading 212 Ltd. est responsable de la préparation de ce document d'information et nous sommes agréés et réglementés par la Commission de supervision financière (la FSC) de Bulgarie. Notre numéro d'immatriculation FSC est RG-03-0237. Vous pouvez le vérifier en consultant le site Web de la FSC : <http://www.fsc.bg/bg/> ou en contactant la FSC au +359 2 9404 999. L'adresse enregistrée de la FSC est 16 Budapeshta Str., Sofia, Bulgarie, 1000.

L'adresse de notre siège social est 3 Stanchev Str., fl. 10, Sofia, Bulgarie, 1756, et nous sommes enregistrés en Bulgarie sous le numéro de société 201659500. Notre trading est effectué sous le nom de Trading 212. Notre site Web est www.trading212.com.

Trading 212 Markets Ltd.

Les informations présentées dans ce document doivent être lues en combinaison avec les documents juridiques et les informations contractuelles disponibles sur notre site Web <https://www.trading212.com/en/legal-documentation?forcebgdocs=>.

Trading 212 Markets Ltd. est responsable de la préparation de ce documentation d'information et nous sommes agréés et réglementés par la Commission de supervision financière de Chypre (CySEC). Notre numéro d'immatriculation auprès de la CySEC est le 398/21. Vous pouvez le vérifier en consultant le site Web de la CySEC : <https://www.cysec.gov.cy/en-GB/entities/investment-firms/cyriot/89835/> ou en contactant la CySEC au +357 22506600. L'adresse enregistrée de la CySEC est 19 Diagorou Str. CY-1097 Nicosia.

Notre siège social est situé au 5 Amathountos Street, Piriildes Building, 4th floor, Limassol, 3105, Chypre et nous sommes enregistrés à Chypre sous le numéro d'entreprise 409763. Notre trading est effectué sous le nom de Trading 212. Notre site Web est www.trading212.com.